

Congrès de Rennes - 2018

Thème 1

Second degré : de l'ambition pour toutes et tous (...)

Fiche 2

La réforme du collège « assouplie » fait système avec celles du lycée (.)

2.4. La réforme a fait avancer le projet idéologique d'un bloc école-collège matérialisé par l'installation d'un cycle CM1-CM2-Sixième au risque de la primarisation de la Sixième (ex : globalisation de l'enseignement de sciences et de technologie). Le SNES-FSU rappelle sa demande de suppression des conseils école-collège et de cycle 3, instances inefficaces, qui favorisent les injonctions des principaux et des IEN, faisant obstacles au dialogue inter-degrés et stérilisant l'échange au lieu de développer la concertation. Une réflexion commune des enseignants des écoles et des collèges est nécessaire. Elle doit émaner des équipes pédagogiques. En conséquence, le SNES-FSU défend une liaison CM2-Sixième de qualité relevant de l'initiative des équipes, hors présence hiérarchique, sur le temps de service. (...)

Fiche 4

Structure collège, lycées, formations supérieures (...)

4.2. Les cycles, mis en place par la loi de refondation, introduisent des coupures artificielles dans les apprentissages : le SNES-FSU en demande la suppression au collège.

L'expérimentation d'échanges de services entre primaire et secondaire doit cesser. Le SNES-FSU défend cependant une liaison CM2-Sixième de qualité relevant de l'initiative des équipes, hors présence hiérarchique, sur le temps de service. (...)

Congrès Grenoble- 2016

THEME 1

Intro : ...Ils se focalisent sur un bloc école - collège suivi d'un autre « bac-3/bac+3 » , avec la volonté d'imposer au collège une école du socle, un mode de fonctionnement fantasmé du premier degré : « inclusion », « différenciation », « interdisciplinarité » sont devenues les recettes magiques du ministère. ... C'est oublier que 20 % des élèves arrivent en Sixième en situation d'échec scolaire, que les conditions d'enseignement au primaire ne permettent pas toujours de mettre en œuvre l'inclusion et la différenciation, que la polyvalence des enseignants du premier degré ne crée pas automatiquement de l'interdisciplinarité. Le parti a été pris de se focaliser sur la liaison école-collège sans penser la poursuite d'études en lycée. ...

2.2. Le passage de l'école au collège est à la fois une rupture et une transition, toutes deux nécessaires. À ce titre, le cycle 3 incluant la Sixième ne permettra pas d'améliorer l'entrée des élèves dans les apprentissages du collège car il vise finalement à faire de la Sixième une ultime classe de l'enseignement primaire. Il n'est pas pertinent. Le SNES-FSU demande que la Sixième sorte du cycle 3. Elle doit pleinement marquer l'entrée dans le second degré. La liaison école-collège doit se faire lors de rencontres inter-degrés sur des temps banalisés laissés à la libre appréciation des équipes pédagogiques ainsi que leur contenu et leur forme.

2.3. Présentés comme des outils au service des équipes, les conseils de cycle 3 et école-collège se révèlent dans la réalité plutôt comme des lieux d'injonction et des obstacles au dialogue inter-dégrés que comme des lieux de concertation. C'est pourquoi ils doivent être supprimés. La liaison école-collège peut au contraire donner lieu à un travail d'échanges et des temps de réflexion pédagogique, inclus dans les services, qui associent l'intégralité des équipes pluri-professionnelles hors de la tutelle hiérarchique ou assimilée.

5.4.

En l'état actuel de la réforme, le SNES-FSU veillera au maintien d'une orientation à la fin de l'année de CM2. Par ailleurs, la notion de passerelles entre les classes de SEGPA et de collège ne pourra se faire de façon globale et nécessitera une étude attentive au cas par cas : la spécificité des classes de SEGPA doit être garantie ainsi que la formation aux compétences requises pour les personnels qui y interviennent.

12b.10 Le SNES-FSU demande de mettre uniquement en place les programmes de Sixième à la rentrée 2016 en s'appuyant sur les attendus de fin de Sixième (fin de cycle 3) définis dans les nouveaux programmes et sur ceux de fin de CM2 (pour les élèves entrant en 6ème à la rentrée 2016) définis par les programmes actuellement en vigueur.

THEME 3

5.2. ...Le SNES-FSU demande la suppression du conseil école-collège sans que soit remis en cause la liaison CM2/6ème.

Congrès Marseille- 2014

THEME 1

Cohérence du second degré, liaisons école / collège / lycée / supérieur

4.1 Les passages en Sixième, en Seconde, dans le supérieur, sont autant de continuités-ruptures qui jalonnent la scolarité : quitter un petit établissement pour un plus grand, être scolarisé dans une classe au fonctionnement différent, s'éloigner du domicile, avoir une relation différente avec les adultes de l'établissement... À ces ruptures matérielles et/ou sociales s'ajoutent des transitions pédagogiques. Elles peuvent déstabiliser les élèves. La démocratisation de la réussite scolaire impose un approfondissement du travail sur les liaisons, non pour les lisser, mais pour permettre à tous les élèves de les vivre comme des étapes d'émancipation sans les mettre en difficulté.

4.2 Le passage de l'école au collège est une rupture nécessaire, marquée par la rencontre avec les disciplines, et donc des pratiques pédagogiques et didactiques différentes, ainsi que par l'adaptation à un fonctionnement d'établissement plus complexe. Cette rupture doit être accompagnée au mieux pour que tous les élèves puissent s'adapter. Les équipes doivent disposer de temps pour remédier rapidement à toute difficulté d'adaptation. Les programmes de CM2 et de Sixième doivent être pensés en cohérence. Pour la Sixième tout spécialement, les programmes des différentes disciplines doivent former un tout faisant sens. L'accent doit être mis sur l'explicitation et l'apprentissage du langage spécifique aux disciplines, de manière à lever les malentendus sources de difficultés scolaires.

Une réflexion commune des enseignants des écoles et du collège peut être bénéfique, si elle permet une meilleure compréhension des besoins des élèves ainsi qu'un enrichissement réciproque

des pratiques entre les deux degrés. Cela peut être l'objet de réunions CM2-6ème, intégrées au temps de travail, permettant aux enseignants d'échanger entre eux librement et de prendre des initiatives, loin des discours institutionnels magistraux, et des injonctions hiérarchiques, dans le respect des missions de chacun. Le travail de liaison entre psychologues scolaires et conseillers d'orientation-psychologues doit être renforcé et institutionnalisé.

C'est pourquoi le SNES-FSU demande la suppression du conseil école-collège, ainsi que du cycle CM1, CM2, Sixième.

Congrès Reims- 2012

THEME 1

1.2.4. Territoire et mixité

Par ailleurs, la réduction des moyens pousse les rectorats à la mutualisation : mise en réseau des établissements pour l'offre de formation dans les zones denses, multiplication des dispositifs « multisite » (dont le visio-enseignement) voire regroupement des premier et second degré (écoles du socle) dans les zones rurales.

2.1. Unité et continuum

...L'articulation premier degré/second degré doit être retravaillée avec comme objectif la prévention et la remédiation de l'échec scolaire tout au long de la scolarité du primaire et du secondaire. Cela nécessite notamment des moyens plus importants dans le premier degré, la scolarisation dès 2 ans pour les familles qui le souhaitent, le maintien et le rétablissement des dispositifs du primaire (RASED...) et des CO-Psy dans le secondaire, ainsi que les moyens de fonctionnement en équipe pluriprofessionnelles pour accompagner ces évolutions à partir de regards croisés. Les articulations entre premier degré et second degré et second degré-enseignement supérieur doivent être retravaillées dans cet esprit, tout comme celle entre le collège et le lycée qui doit être repensée quant à la construction des savoirs et des postures cognitives....

2.2.1. Un collège aujourd'hui nié dans sa spécificité

...Invoquant la nécessaire lutte contre les sorties sans qualification, le ministère cherche aujourd'hui à franchir un pas supplémentaire en « primarisant » le collège dans des « écoles du socle » qui ne constituent pas une réponse aux difficultés des élèves. Elles conduiraient même à une impasse en retardant l'entrée des élèves dans les apprentissages du second degré, voire en l'empêchant pour une partie d'entre eux, et remettent en cause les statuts et missions des personnels.

Le ministère utilise la liaison CM2/6e pour amorcer une mise en place effective de ces écoles du socle et développer les échanges de services entre professeurs des écoles et professeurs du collège, en particulier dans les établissements ÉCLAIR et ceux situés en zone rurale....

2.2.2. Un collège pour tous à conforter dans le second degré

...Il convient de dédramatiser l'entrée au collège. Celle-ci marque une rupture nécessaire qui aide à grandir mais elle peut poser problème aux élèves qui n'ont pas les prérequis du collège ou qui ne sont pas dans la connivence avec les exigences scolaires de l'école comme du collège. Il faut donc mieux accompagner cette rupture par une liaison CM2-Sixième qui permette davantage aux élèves de s'inscrire dans des espaces et temps scolaires organisés différemment. Les professeurs des écoles n'ont pas vocation à enseigner au collège ni à se substituer aux certifiés et agrégés pour

aider les élèves dans le cadre d'un accompagnement personnalisé que le SNES récuse. Il demande le retour de l'ATP en Sixième pris en charge par les professeurs de la classe dans le cadre de leur service. Une meilleure continuité dans les apprentissages passe par des échanges réguliers entre les professeurs des écoles d'une part et les PLC, CPE... d'autre part, ainsi qu'entre les psychologues scolaires de l'école primaire et les CO-Psy. Parce qu'ils nient les spécificités de chacun, le SNES oppose aux échanges de services entre professeurs des écoles et PLC la notion de concertation sur le temps de travail pour permettre des échanges sur les pratiques, une meilleure connaissance des élèves...

2.2.3.1. Les contenus au collège

Après le premier degré qui a permis une première socialisation et l'entrée dans l'activité intellectuelle à travers des habitudes de concentration, de réflexion, de questionnement et de mémorisation, le second degré doit plus particulièrement développer les capacités d'abstraction, de restitution, d'explicitation et bien entendu l'esprit critique, la rigueur intellectuelle et l'accès à l'autonomie. Il doit favoriser les occasions de croisement des regards.

Congrès Perpignan- 2009

THEME 1

1.3. Refuser les fatalismes sociaux et scolaires

...Cette exigence s'oppose à l'individualisation qui renvoie chacun à sa propre responsabilité dans l'échec ou la réussite et qui récuse toutes les dimensions collectives et de solidarité dans l'organisation des études et l'acquisition des savoirs et compétences. Elle s'oppose aussi à l'idée démagogique que le choix des équilibres disciplinaires de sa formation serait le moyen efficace de redonner sens aux apprentissages, alors que l'institution scolaire doit assumer d'obliger les élèves à certains parcours pour assurer l'égalité devant la formation. Elle suppose aussi de travailler les articulations collège-lycée et entre les différents ordres d'enseignement (premier degré/second degré et second degré/supérieur) dans un sens qui ne vise pas la sélection sociale....

Congrès Clermont- 2007

THEME 1

I.2.2.2.1 Le collège pour tous

...Dès la classe de Sixième où on ne peut accepter que les horaires globaux élèves soient inférieurs à ceux de CM2 - des dédoublements sur une part importante de l'horaire s'imposent dans la plupart des disciplines.

II.2.3.2.1.

...Au collège les efforts devraient être concentrés en priorité sur la classe de 6ème, classe charnière dans laquelle la plupart des élèves découvrent en théorie le travail « à la maison »...

Congrès Le Mans - 2005

THEME 1

1.4.1 Un collège de la réussite pour tous

...Le congrès du Mans réaffirme l'attachement du SNES à la construction d'un collège de la réussite pour tous. Comme nous le disions à Toulouse, cette construction est indissociable d'une politique ambitieuse de réduction des inégalités sociales et de lutte contre les inégalités scolaires dès le 1er degré....

1.4.1.3. Des mesures provisoires d'urgence

...Enfin, on ne peut résoudre les problèmes du collège en s'en tenant à une réforme de la seule classe de troisième. C'est en amont (et dès l'école primaire) que doivent prendre place des dispositifs de prévention de l'échec scolaire....

1.4.4.3 Diversification de l'offre

...La mise en place de l'enseignement obligatoire d'une LV en primaire renforce, en l'absence d'un vivier suffisant de professeurs des écoles qualifiés, le " presque tout anglais". « La nécessaire continuité de l'étude au collège de la langue apprise à l'école primaire », telle qu'elle est inscrite dans la loi d'orientation et dans la circulaire de rentrée 2005, va conduire les familles à choisir l'anglais (offert partout) plutôt que de miser sur d'hypothétiques ouvertures ou de prendre le risque d'envoyer leurs enfants dans des établissements hors secteurs....